AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1313
FR0004529147-FS0444

8 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TESSI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juin 2021, la société par actions simplifiée Pixel Holding[1] (30bis, rue Sainte Hélène, 69002 Lyon) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 juin 2021, les seuils de 90% et 95% du capital et des droits de vote de la société TESSI[2] et détenir 3 175 756 actions TESSI[2] représentant 3 190 956 droits de vote, soit 97,35% du capital et 96,93% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions d'actions TESSI hors marché[3].

[1] Détenue à 100% par la société Pixel Holding 2 SAS, elle-même détenue à 65,45% du capital social et des droits de vote par HLDI, société par actions simplifiée de droit français (cette dernière étant contrôlée par le groupe Dentressangle SAS, elle-même contrôlée par M. Norbert Dentressangle), à 20,24% du capital social et des droits de vote par HLD Europe, société en commandite par actions de droit luxembourgeois, à 1,50% par Pixel Management et à 12,81% par plusieurs managers.
[2] Compte non tenu de 1 024 actions affectées au contrat de liquidité.
[3] Cf. notamment communiqués des sociétés TESSI et Pixel Holding du 3 juin 2021.